

Une autre vie s'invente ici

# Parcs naturels régionaux et territoires urbains

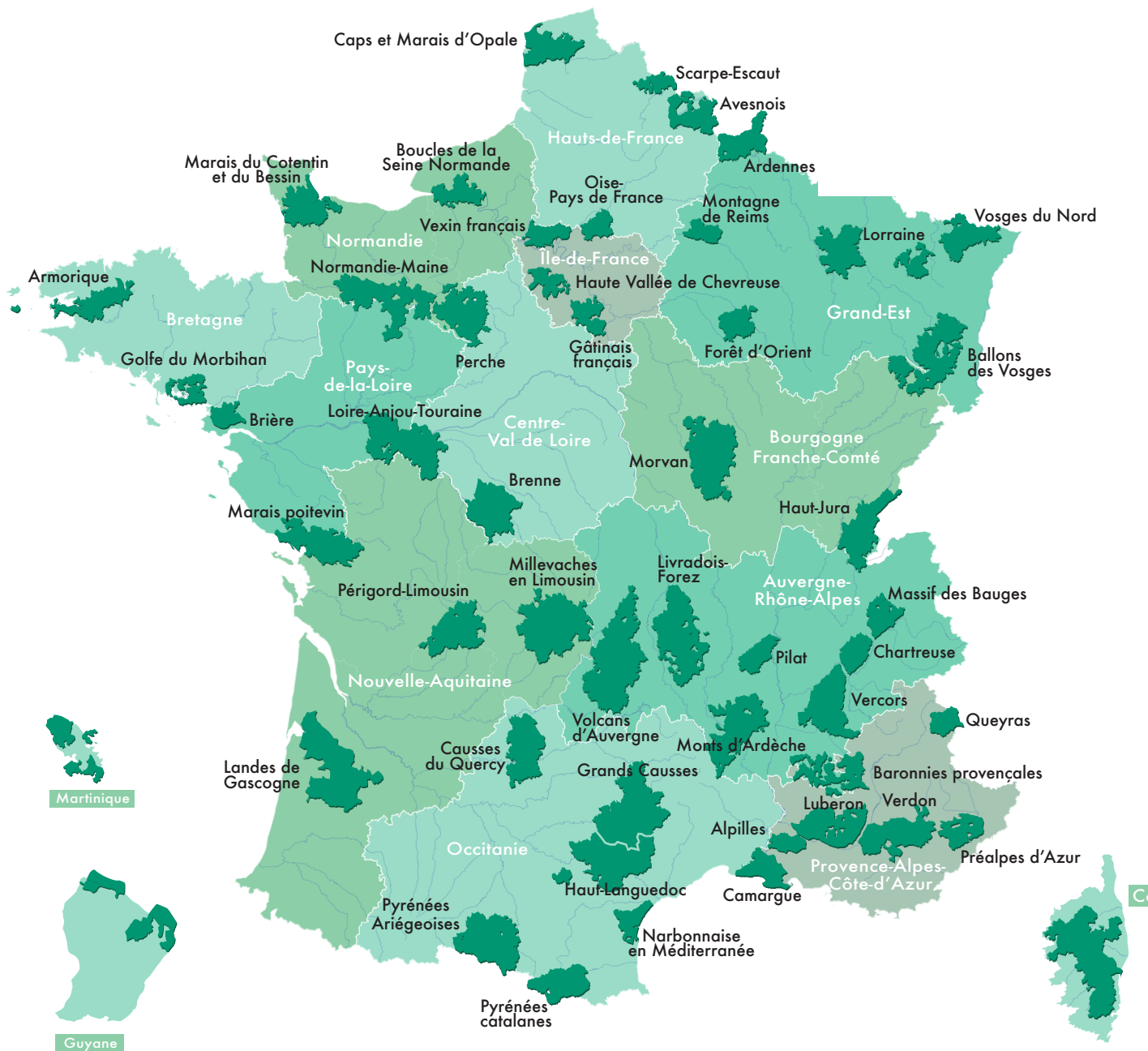
Colloque du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017 à Mulhouse



## PROGRAMME



# 51 Parcs naturels régionaux de France



Parcs naturels régionaux de France



# INTRODUCTION

Le lien entre les villes et les campagnes environnantes a longtemps été inhérent à un rapport de services, de production ou de négoce. Au cours des deux derniers siècles, les territoires urbains ont concentré la population, les services, l'offre commerciale ou culturelle... tandis que les territoires ruraux disposaient des ressources, de l'espace, de la nature. D'espaces de production industrielle ou agricole, les espaces ruraux sont devenus des lieux d'habitat, de ressourcement ou de loisir, soit par choix économique, soit par attachement, soit encore par recherche d'un cadre de vie plus agréable.

L'évolution de ces territoires est interdépendante. Les Parcs naturels régionaux l'ont bien compris, tissant dès leur origine un lien privilégié avec les territoires urbains limitrophes ou plus éloignés. Ils inventaient le concept de ville-porte, les échanges croisés, les projets communs, la gestion concertée d'espaces périphériques...

En 1967, c'est de la ville que certains Parcs naturels régionaux précurseurs tiraient la légitimité de leur action, « coupures vertes » ou « poumons verts » des grandes unités urbaines, espaces de « récréation » ou de « ressourcement » des populations.

Qu'en est-il aujourd'hui ? 50 ans après leur création, le réseau des Parcs s'est agrandi, leurs missions se sont diversifiées. La société a aussi évolué : les territoires urbains sont malmenés par la crise économique et les préoccupations écologiques et climatiques : pollutions et santé, problèmes sociaux, lien à la nature distendu, raréfaction des ressources, manque d'espace...

A l'âge de la maturité, les Parcs, en lien avec les territoires urbains, se réinterrogent sur les défis qu'ils peuvent relever ensemble, les alternatives et solutions qu'ils proposent.

Ce colloque national, dans la dynamique du cinquantième anniversaire des Parcs naturels régionaux, propose un moment de réflexion pour explorer les nouveaux enjeux des relations entre Parcs et territoires urbains et construire des propositions qu'ils porteront lors de leurs Congrès 2018. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, fort de ses liens avec la Ville et la Communauté d'agglomération de Mulhouse, nous permettra de confronter réalités de terrain et ambitions.

Ces réflexions s'appuieront sur trois ateliers qui interrogeront les enjeux, les atouts et faiblesses des Parcs et leur propositions, dans une co-construction avec les acteurs des territoires urbains.



**Michaël Weber,**  
Président de la Fédération  
des Parcs naturels régionaux  
de France

# Mercredi 29 novembre

## Découverte sur le terrain

- **A partir de 10h00 : Accueil à Mulhouse**, à l'agence territoriale de la Région Grand Est  
*L'agence territoriale de la Région Grand Est (4 avenue du Général Leclerc) est située juste à côté de la Gare de Mulhouse ville. Si vous en avez le temps, vous avez la possibilité de déposer vos bagages à l'hôtel à votre arrivée.*
- **12h00 : Départ en bus de Mulhouse** (agence territoriale de la Région Grand Est)
- **12h00 - 13h00 : Circuit commenté** en bus de Mulhouse vers Wesserling par Michel BOURGUET, conseiller communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération, délégué au Parc et Olivier CLAUDE, directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.
- **13h00 - 17h00 : Découverte du parc de Wesserling**, site industriel reconverti dans le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges avec François TACQUARD, président de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin et Frédéric MONIN-GUÉNOT, Parc naturel régional des Ballons des Vosges.
  - Casse-croûte de produits locaux
  - Présentation du site : Les liens historiques, économiques, sociaux, culturels entre Wesserling et Mulhouse. Histoire, reconversion et nouvel équilibre actuel.
  - Déambulation et échanges : Fréquentation et événements, incubation d'entreprises, locaux et jardins partagés, programmation culturelle, circuits courts.
- **18h00 : Retour en bus à Mulhouse** (agence territoriale de la Région Grand Est)  
Visite libre du marché de Noël (place de la Réunion)
- **19h00 : Réception de bienvenue** à l'Hôtel de ville de Mulhouse en présence de Michèle LUTZ, maire de Mulhouse, Laurent SEGUIN, président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et Michaël WEBER, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
- **20h : Dîner** (*sur réservation à l'inscription*)



Photo : Frédéric Monin-Guénot

# Jeu di 30 novembre

## Plénière

➤ **A partir de 9h00 : Accueil** à l'agence territoriale de la Région Grand Est

➤ **9 h 30 : Séance plénière d'ouverture** avec :

- Bernard GERBER, conseiller régional, vice-président du Parc,
- Michel BOURGUET, conseiller communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération,
- Laurent SEGUIN, président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges,
- Michaël WEBER, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

➤ **10h00 : La reconfiguration des territoires, de nouveaux enjeux pour les villes, les agglomérations et les Parcs naturels régionaux** avec :

- Romain LAJARGE, enseignant-chercheur en géographie-aménagement à l'Université Grenoble Alpes,
- André MICOUD, sociologue au Centre national de la Recherche scientifique.

➤ **11h00 : Tables rondes et débat avec la salle**, animés par :

- Olivier CLAUDE, directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges,
- Vincent CHASSAGNE, expert associé, Territoires Conseils Caisse des Dépôts.

### - Table-ronde n°1 - Les villes portes en question

*Quels sont les acquis des Parcs dans la relation avec les villes, et les questions qu'ils se posent aujourd'hui ? Quels sont les enjeux auxquels ils tentent de répondre pour l'avenir du rural et pour les villes ? Quelles opportunités et quelle géométrie pour renforcer la relation avec les Parcs naturels régionaux, dans le contexte de la recomposition des périmètres et des compétences ?*

- Philippe GAMEN, 1<sup>er</sup> vice-président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux, président du Parc naturel régional du Massif des Bauges,
- Laurent TROGRIC, vice-président de l'Association des communautés de France et président de la Communauté de communes du Bassin de Pompey,
- David VALENCE, maire de Saint-Dié-des-Vosges, président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, vice-président de la Région Grand Est.

### - Table-ronde n°2 - Regard de partenaires : Comment construire la réciprocité urbain-rural ?

*Quelles sont les complémentarités des Parcs avec les territoires urbains dans les stratégies d'aménagement et de développement ? Quels sont les dispositifs, les outils actuels et leurs limites permettant de construire des actions pour renforcer réciprocités et complémentarités, et développer les synergies.*

- Max BARBIER, Chargé de mission Ruralités au Commissariat général à l'égalité des territoires,
- Joël BAUD-GRASSET, président de la Fédération nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement,
- Charles ZILLIOX, Fédération nationale des SCoT et Vice-président du SCoT Rives du Rhône,

➤ **12h30 : Buffet de produits locaux**

# Jeu di 30 novembre

## Ateliers



14h - 16h

### ATELIER 1 • DÉPENDANCES OU RÉCIPROCITÉ

De nombreux liens relient les territoires urbains et les territoires des parcs naturels régionaux que ce soit en termes de ressources (eau, produits agricoles, biomasse ...), de services (éducation, culture...), d'économie (bassin d'emploi, fiscalité locale) ou d'espaces (résidentiel, récréatif).

L'atelier propose d'explorer la nature de ces relations sous deux angles : relations de dépendance ou de réciprocité ?

A partir de ce constat, plusieurs questions seront posées :

- Comment s'organise la relation sur les interdépendances (gouvernance et lieux de décision, financement, plan d'actions) ?
- Quelles réponses les Parcs naturels régionaux, agglomérations ou villes proposent-ils aujourd'hui ? Qu'en est-il de la relation de proximité avec le citoyen ?
- Quelles sont les atouts et les leviers de chacun des acteurs, les limites et les freins, pour engager une relation de réciprocité ?
- Quelles propositions permettent de s'affranchir des périmètres administratifs, des capacités financières, des centres de décisions pour partager des objectifs (un projet), une ingénierie de proximité et des financements ?

#### Co-animation :

- Sandrine GARDET, directrice du Parc naturel régional du Pilat
- Jean-Baptiste CALVI, Saint Etienne Métropole

**Appui :** Philippe MOUTET, Marie-Laure THAO et Sylvie GAUCHET, Fédération des Parcs naturels régionaux

---

### ATELIER 2 • CONSTRUIRE UNE ATTRACTIVITÉ COMMUNE

Cet atelier propose d'explorer les atouts d'une attractivité commune aux territoires urbains et aux parcs naturels régionaux, de rechercher les axes de véritables complémentarités sur le plan économique, touristique ou social.

Mobilité, énergie, ressourcement, alimentation, sports et loisirs, diversité culturelle...sont autant de pistes à explorer ensemble.

Trois axes seront abordés :

- Perceptions et réalités de l'attractivité : Y a-t-il de réelles différences de perception de l'attractivité territoriale entre un habitant rural et urbain ? Comment les critères d'attractivités du rural et de l'urbain vont-ils évoluer dans le futur ?
- Les politiques communes d'attractivité remettent partiellement en cause les logiques de spécialisation (la nature à sa place en ville aussi et l'économie à la campagne) : Comment construit-on une attractivité commune via les politiques, structures, EPCL et Parc ? Comment traiter la question des rapports de forces différentes (financière, ingénierie...) entre les structures de gestion des territoires ruraux et des villes ?
- Les forces et les excès des politiques d'attractivité (problème notamment de prélèvement des ressources) : La mise en place d'une politique concertée d'attractivité d'un territoire regroupant Parc et villes/agglo n'est-elle pas favorisée par l'existence d'une communauté d'intérêt vis-à-vis d'autres territoires qui sont en concurrence ? Comment les territoires classés Parc participent-ils à la reconnaissance de cette attractivité territoriale et sont garants d'une politique durable ?

**Co-animation:**

- Jean-Luc DESBOIS, directeur du Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Jean-Marie GUILLOT, Agence Savoyarde d'Aménagement de Développement et d'Aide aux collectivités de Chambéry (ASADAC)

**Appui :** Stéphane ADAM, France DRUGMANT et Alice HIRTZLIN, Fédération des Parcs naturels régionaux

---

## ATELIER 3 • LES NOUVELLES PROXIMITÉS

La proximité c'est peut-être d'abord la connaissance de l'autre, de son voisin. Aujourd'hui les réseaux sociaux, l'organisation des déplacements, la rapidité de circulation de l'information,... nous donne l'impression d'une grande proximité.

Impression ou réalité ? Atout ou inconvénient pour le rapprochement des habitants ?

Dans ce contexte posons-nous la question des nouvelles proximités à inventer, de celles à favoriser et de celles à ne pas oublier.

Toute une série de questions se posent sur les souhaits des habitants et le rôle de chacun des espaces :

- L'Internet fait passer la société d'une proximité géographique à une proximité numérique. Or la proximité n'est-elle pas d'abord l'échange humain, le lien social ?
- En quoi la campagne d'à côté peut-elle offrir un ressourcement et un dépaysement aux habitants des villes ?
- Se nourrir localement n'est-il pas l'occasion de mieux interagir avec la campagne environnante ?

**Co-animation :**


- Laurence DERVAUD, directrice Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande
- Jean-Luc MIGNARD, Communauté de l'agglomération Havraise (CODAH)

**Appui :** Thierry MOUGEY, Nicolas SANAA et Pierre WEICK, Fédération des Parcs naturels régionaux

---

 **16h30-17h00 : Conclusions et perspectives**

- Sandrine GARDET, directrice du Parc naturel régional du Pilat (atelier 1)
- Vincent CHASSAGNE, expert associé, Territoires Conseils Caisse des Dépôts (atelier 2)
- Pierre WEICK, directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (atelier 3)

 **19h30 : Transfert en bus** depuis l'agence territoriale de la Région Grand Est pour la **soirée-dîner à l'Auberge du Zoo** (sur réservation à l'inscription)

# Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

## Échanges « au fil de l'eau »

- **7h30 : Footing urbain** - rendez-vous à l'agence territoriale de la Région Grand Est
- **A partir de 8h00 :** Accueil à l'agence territoriale de la Région Grand Est
- **9h30 : Échanges « au fil de l'eau » - Les liens entre la Ville de Mulhouse, l'Agglomération et le Parc : continuités écologiques, reconversions urbaines, «fenêtres» sur le Parc...**

Découverte à pied et interventions «au fil de l'eau» par petits groupes, avec Michel BOURGUET, conseiller communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération. Retour en tram à la Gare centre-ville.

- **12h00 :** Fin du colloque
- **12h30 :** Déjeuner près de la gare (*sur réservation à l'inscription*)

**A partir de 14h00 : Prolongez la découverte ...**

*En option : visite du Musée de l'Automobile, week-end Marché de Noël...*



Photo : Frédéric Monin-Guénot



# Informations pratiques



## Contacts

- Office de Tourisme et des Congrès :

Marie-France EHRET - 03 89 35 47 49

- Fédération des Parcs naturels régionaux :

Sylvie GAUCHET - sgauchet@parcs-naturels-régionaux.fr - 06 72 04 80 54

- Parc naturel régional des Ballons des Vosges :

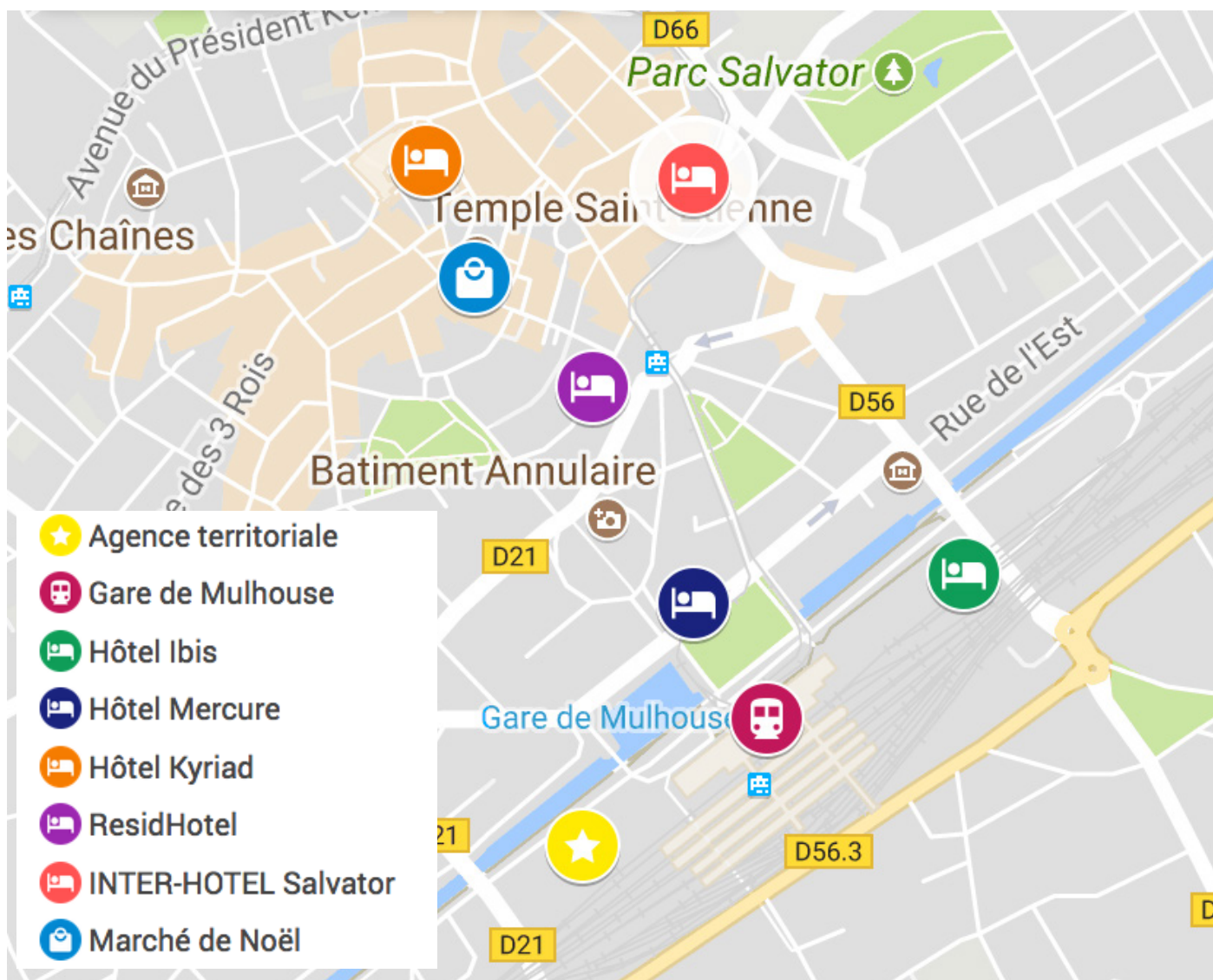
Anne KLEINDIENST - a.kleindienst@parc-ballons-vosges.fr - 06 85 36 27 00



## Lieu

Agence territoriale de la Région Grand Est

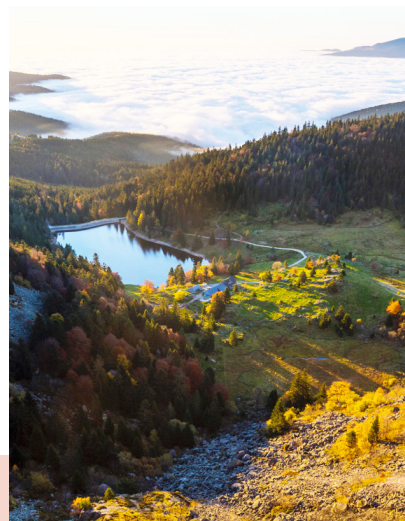
4 avenue du Général Leclerc - 68100 Mulhouse



# Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Créé en 1989 sur les deux régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges regroupe, 189 communes réparties sur quatre départements : les Vosges, le Haut-Rhin, le Territoire de Belfort et la Haute-Saône.

Sa superficie couvre 2700 km<sup>2</sup> et compte 238000 habitants. Il est à ce titre le plus peuplé des Parcs naturels régionaux. Cinq villes portes et deux communautés d'agglomération entourent le Parc et adhèrent au Parc. Une façon de reconnaître officiellement leur attachement à ce territoire. Acteur clé de la préservation des patrimoines, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges contribue tout autant au dynamisme économique de ce territoire de moyenne montagne.



## Chiffres-clés

- 2 régions
- 4 départements
- 189 communes
- 2700 km<sup>2</sup>
- 238000 habitants
- 1600 km<sup>2</sup> de forêt (61% du Parc)
- 280 tourbières sur 1300 ha
- 35 % d'espaces naturels remarquables
- 5 Réserves naturelles nationales
- 3 Réserves naturelles régionales
- 36 sommets de plus de 1000 m
- 1,3 % de hautes chaumes
- 200 ha de pelouses calcaires
- 22 % du territoire dans le réseau Natura 2000
- 1691 plantes indigènes
- 60 espèces animales menacées
- 45 sites classés ou inscrits au titres des paysages
- 70 musées et sites patrimoniaux
- 7 % du territoire urbanisé
- 30 villes de plus de 2000 habitants
- 60 plans d'Occupations de sols
- 3497 exploitations agricoles sur 57924 ha
- 37 Offices du tourisme
- 14000 entreprises



Photos : Benoit Facchi



**Villes-portes** : Belfort, Colmar, Lure, Luxeuil-les-Bains, Mulhouse, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

## Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9 rue Christiani - 75018 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

Colloque organisé avec le soutien de



POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,  
[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

